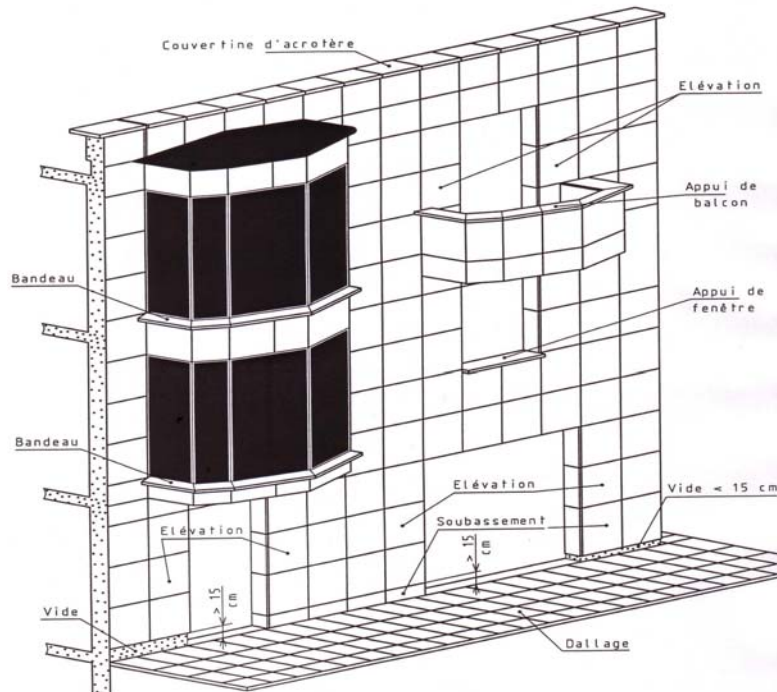


Marbrerie de bâtiment

Technique de pose

Revêtement mince



Revêtement agrafé scellé

Revêtement extérieur ou intérieur de mur constitué de plaque de pierre d'épaisseur minimale 2 ou 3 cm, fixé à un support stable par des agrafes noyées dans un scellement au mortier de ciment ne tachant pas à l'extérieur, et ou au mortier de ciment ou filasse plâtre à l'intérieur.

L'ensemble agrafe-cheville constitue la fixation mécanique, le polochon entoure complètement la fixation dans toute l'épaisseur du vide d'air, le tout forme le scellement .

Les joints entre les plaques peuvent être garnis, ou non, au mortier de ciment d'une épaisseur minimum de 5 mm .

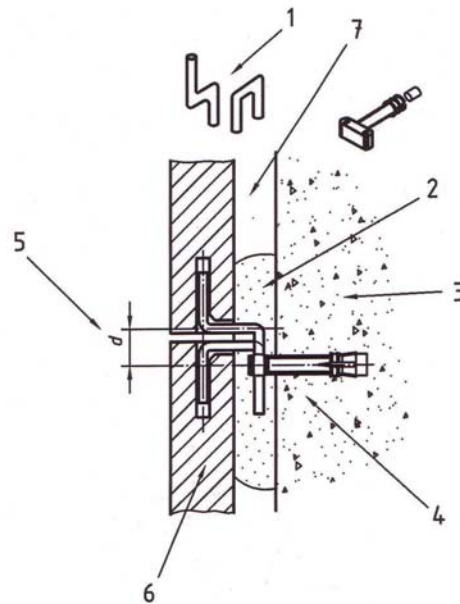
Les joints de fractionnement peuvent être vides ou calfeutrés au mastic souple, y compris dans les polochons.

Les joints de dilatation de support doivent être repris de la même largeur au même emplacement.

- Hauteur de façade limitée à 28 m

- Surface maximale des dalles : limitée à 1 m² avec la plus grande dimension inférieure ou égale à 1.40 m

- Epaisseur minimale : 3 cm en général, 2 cm pour les panneaux inférieurs à 6 m de hauteur à base accessible de 60 cm de largeur minimale.
- Support admissible : Béton armé ou non.



Légende

- 1 Agrafe de fil
- 2 Polochon de mortier
- 3 Mur support béton
- 4 Cheville de frappe à double œillet
- 5 Excentricité $d \leq 40$ mm
- 6 Pierre
- 7 Vide d'air



Revêtement attaché

Revêtement extérieur de mur constitué de plaques de pierre d'épaisseur minimale 3 cm fixé à un support stable par des attaches conçues pour absorber les mouvements différentiels entre plaques et support et des plaques entre elles, une lame d'air ventilée étant aménagée entre la face arrière des plaques de pierre, et le support ou la sous couche d'isolation fixé sur ce support.

Les joints entre les plaques peuvent être laissés libres ou garnis par mastic souple d'une largeur supérieure à 5 mm.

Les joints de dilatation du support doivent être repris de la même largeur au même emplacement.

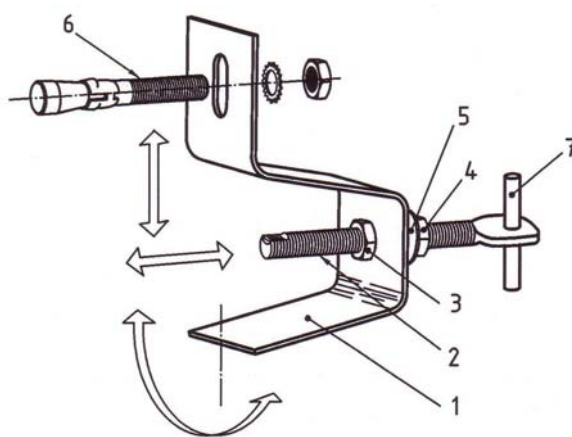
Les joints de fractionnement sont inutiles si les prescriptions ci-dessus sont respectées.

Si les joints entre plaque sont garnis au mortier la règle des revêtement agrafée scellé s'applique.

- Hauteur de façade : pas de limite
- Plaque : surface non limitée
- Epaisseur : supérieure ou égale à 3 cm en général
- Support admissible : béton armé ou non, ou ossature intermédiaire

Légende

- 1 Corps
- 2 Tige support non démontable
- 3 Écrou fixé sur le corps
- 4 Écrou de blocage
- 5 Rondelle
- 6 Cheville
- 7 Ergot



Revêtement de façade en grès rouge indien, ep.3 cm taille clivée

Revêtement collé

Revêtement extérieur ou intérieur constitué de plaques collées sur un support stable au moyen de mortier-colle bénéficiant d'un avis technique.

Concept de base : Format inférieur ou égal à 900 cm²
 Longueur inférieure ou égale à 30 cm
 Poids inférieur ou égal à 30kg/m²
 Epaisseur maximale 1 cm

Eventuellement surface plus grande : suivant références des avis techniques spécifiques concernant l'ensemble des systèmes (support+colle+dalles).

Jointes courants entre les dalles, remplissage effectué au moyen d'un mortier spécial.
 Jointes de gros œuvre, ceux-ci doivent être poursuivis dans le mortier-colle et le revêtement de la même largeur au même endroit.
 Jointes de fractionnement positionnés de manière à limiter des panneaux sans joints souples à 60 m² environ.

Le choix du mortier-colle se fait en fonction de la hauteur du mur à revêtir :

- Petite hauteur, moins de 6ml, mortier-colle épais à double encollage
- Grande hauteur, plus de 6ml, mortier-colle modifié par une résine liquide à double encollage.

Choix des matières : roche calcaire, marbrière, marbre ou granit d'une porosité $\geq 5 \%$.

Hauteur de façade limitée à 28 m.

